

tels les mots angélus, bénédicité, orémus, avé, etc. pour ne plus citer ici les ... coliques de miséréré !

En roumain ancien il ne saurait être question, à notre avis du moins, que d'un emploi dénotant une réminiscence liturgique très ancienne. Cette survivance d'une formule de la messe latine est tout à fait impressionnante. L'emploi qui en est fait dans la « Vie de Niphon » et qui rendrait la forme verbale de l'impératif par un substantif n'est peut-être qu'une apparence. Il se peut que nous ayons là bel et bien la survie, à son tout dernier moment, de la formule gardant sa pleine valeur d'impératif, mais se confondant dans l'usage de la langue avec un substantif provenant de l'infinitif long.

De même qu'au *Domine* latin correspond le vocatif roumain *Doamne*, l'impératif *miserére* aura été roumanisé en *meserére* (*mesereare*) en raison de son fréquent emploi liturgique à une époque plus ancienne. L'inversion qu'on observe — *Doamne meserere* au lieu de *Meserere, Doamne* — s'explique par le calque liturgique  $\text{Κύριε ἐλέησον} \rightarrow \text{Γεσποди помилши}$ .

La terminaison d'infinitif passif — ou, pour plus d'exactitude, déponent — s'est conservée dans ce cas, parce que le latin populaire a subi en quelque sorte, l'influence savante de la langue liturgique.

La portée de l'étymologie avancée par nous est, si nous avons raison, capitale. Elle prouve qu'avant d'adopter le rite slave les Roumains ont effectivement possédé la liturgie latine. Jusqu'à présent on avait supposé la chose logiquement, mais on n'en tenait pas la preuve, en dépit des termes latins fondamentaux concernant les choses de la religion. Comme l'ont observé certains savants, le changement de rite a dû intervenir après l'an 900, autrement dit après l'introduction chez les Bulgares de la liturgie byzantine traduite en slavon, mais avant le XI-e siècle, qui vit la conquête de la Transylvanie par les Hongrois, catholiques romains de fraîche date, qui n'auraient certainement pas toléré l'abandon par les Roumains de leur rite primitif, si ce n'eût été déjà chose accomplie<sup>17</sup>.

Ce changement de rite s'est du reste effectué dans des conditions que le silence des sources n'est pas fait pour aider à saisir. On l'attribue généralement à la symbiose des populations slaves en contact avec les Roumains autochtones<sup>18</sup>. On parle aussi de la suprématie des Slaves sur les territoires roumains et même de la violence exercée par le tzarat bulgare<sup>19</sup>.

Il n'entre point dans nos intentions d'aborder ici ce problème difficile. Néanmoins nous soumettrons d'ores et déjà aux discussions des spécialistes quelques remarques qui, croyons-nous, sont susceptibles de faciliter la com-

<sup>17</sup> P. P. Panaitescu, *Interpretări românești. Studii de istorie economică și socială*, Bucarest, 1947, p. 20 et 57–58 (idée reprise dans son article signé A. Grecu, *Bulgaria în Nordul Dunării în veacurile al IX–X-lea*, dans *Studii și cercetări de istorie medie*, I, 1950, p. 234–235).

<sup>18</sup> Cf. P. P. Panaitescu, *op. cit.*, p. 59–60.

<sup>19</sup> C'est l'opinion du liturgiste S. Salaville. *Liturgies orientales. Notions générales. Éléments principaux*, Paris, 1932, p. 43 et de R. Janin, *Les Eglises orientales et les rites orientaux*, (3-e éd.), Paris, p. 282. Tout en étant d'avis que les Roumains ont adopté la liturgie slavonne à une date plus récente, N. Bănescu, *L'ancien État bulgare et les Pays roumains*, Bucarest, 1947, p. 69–88, n'en déclare pas moins à la page 86 que ce problème „reste encore ouvert“, l'histoire et la philologie ne disposant d'aucun élément chronologique précis.